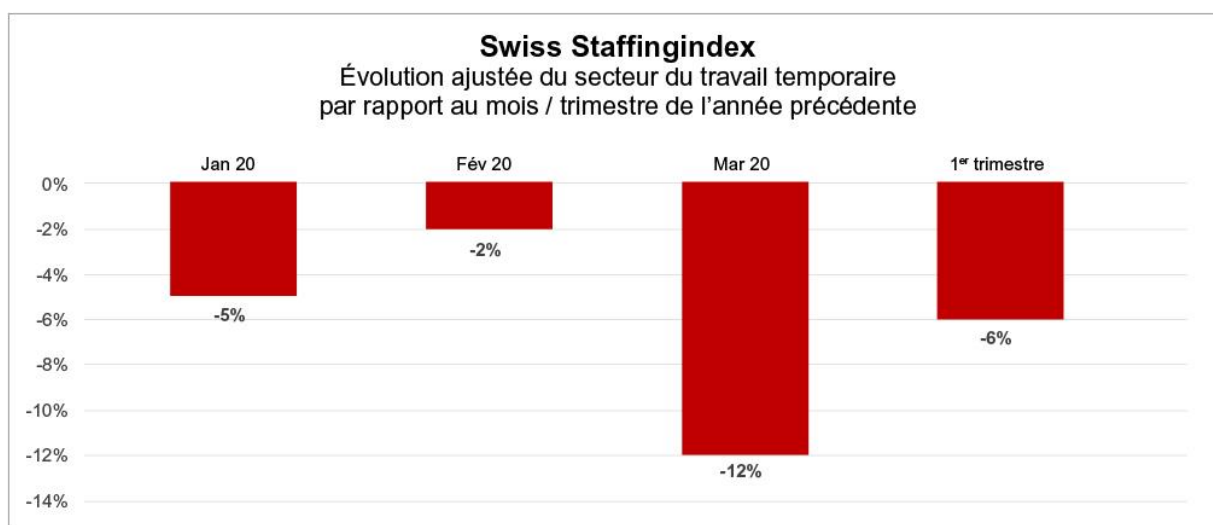


Coronavirus: une chute brutale de 12 pour cent dès le mois de mars

Selon le Swiss Staffingindex, la crise du coronavirus a entraîné un recul de 12% des heures de mission effectuées par les travailleurs temporaires en mars par rapport à l'année précédente – sans tenir compte des heures de chômage partiel. Une enquête de gfs-zürich montre que, en moyenne, presque un travailleur temporaire sur deux s'est retrouvé au chômage partiel après le confinement quand une entreprise de travail temporaire en a fait la demande. Cela a été le cas pour 60% des prestataires de services de l'emploi. Compte tenu de la faible baisse enregistrée en janvier et février, le recul de l'activité sur l'ensemble du premier trimestre 2020 se limite à 6%. Mais dans la mesure où le confinement n'est entré en vigueur qu'à la mi-mars, l'activité devrait plonger davantage au mois d'avril.



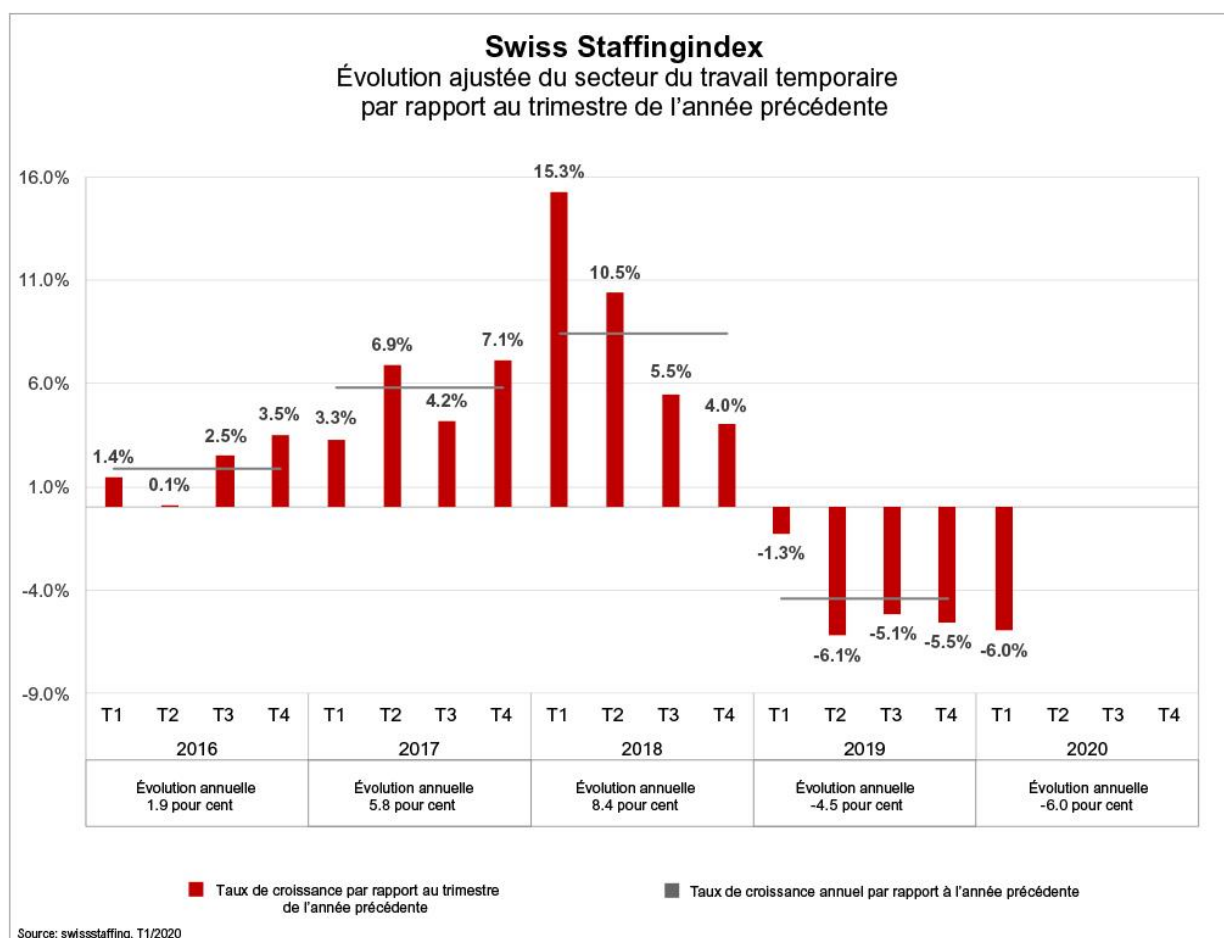
Unia joue avec le feu

«Exiger que les usines ferment et déplorer des licenciements est une attitude hypocrite», a déclaré Myra Fischer-Rosinger, directrice de swissstaffing, à propos de la stratégie suivie par Unia. «Si le premier syndicat du pays assumait sa responsabilité sociale, il œuvrerait aux côtés des employeurs pour chercher des solutions facilitant l'application des mesures de distanciation et d'hygiène. Chaque semaine supplémentaire de confinement aggrave la situation et détruit des emplois fixes et temporaires.» L'embellie économique dont le secteur temporaire bénéficie traditionnellement au printemps a été brisée net. L'absence de nouvelles embauches et les missions courtes qui touchent à leur fin contribuent davantage au recul de l'activité que les licenciements. Les licenciements sont pourtant irrémédiables. Si le recul de l'activité est appelé à s'installer dans la durée, le chômage partiel ne sera légalement autorisé

ni pour les employés permanents ni pour les travailleurs temporaires, il faudra donc modifier l'ordonnance de nécessité.

Témoignages de réussite et responsabilité entrepreneuriale face à la crise

Durant la crise, les entreprises de travail temporaire assument leur responsabilité d'entrepreneurs. En proposant aux chercheurs d'emploi des formations continues en ligne ou des conseils de candidature sur les réseaux sociaux, elles les préparent à affronter le marché du travail. De même, elles utilisent leur réseau pour tenter d'employer les collaborateurs en dehors de leur métier classique, p. ex. dans la logistique et leur fournissent au besoin des gants, produits désinfectants et masques de protection. Pour les clients entreprises, elles prennent gratuitement à leur charge les demandes de mise en chômage partiel ou les aident à effectuer les recrutements post-confinement. Le cas échéant, elles accompagnent les collaborateurs licenciés lors de l'inscription à l'ORP. La crise est également un vecteur de sortie du travail au noir. Beaucoup de travailleurs reviennent dans la légalité grâce au travail temporaire. Cela tient aux limitations des passages de frontière pour les personnes ne disposant pas d'autorisation de travail. Vous trouverez les témoignages à la fin du présent communiqué de presse.



→ Informations complémentaires:

Vous trouverez ci-après les principales données concernant l'index ainsi que l'évolution de ses valeurs de référence. D'autres statistiques sont disponibles sous [ce lien](#).

Marius Osterfeld, économiste

Tél.: 044 388 95 70 / 079 930 45 25, marius.osterfeld@swissstaffing.ch

Blandina Werren, responsable de la communication

Tél.: 044 388 95 35, blandina.werren@swissstaffing.ch

www.swissstaffing.ch

Principales données concernant le Swiss Staffingindex	
Entreprises de travail temporaire prises en compte	200 entreprises
Heures de travail saisies par an	76 millions
Couverture du marché	42 %
Rythme de publication	trimestriel
Collecte de données	mensuelle
Prochaine date provisoire de publication	29 juillet 2020

Source: swissstaffing, T1/2020

Aperçu de l'évolution du Swiss Staffingindex, référence: T1 2012

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
T1	100	104.1	114.3	110.9	112.4	116.1	133.9	132.2	124.2
T2	136.3	144.3	148.9	143.0	143.1	153.0	169.1	158.8	
T3	153.8	159.9	160.9	154.4	158.3	165.0	174.0	165.1	
T4	138.2	147.5	145.7	139.6	144.5	154.7	160.9	152.1	

Source: swissstaffing, T1/2020

swissstaffing est le centre de compétence et de service pour les entreprises suisses de location de services. En tant qu'association des employeurs, swissstaffing défend les intérêts de ses 400 membres auprès de tous les acteurs politiques, économiques et sociaux. swissstaffing est partenaire social de la CCT Location de services, le contrat incluant le plus d'employés de Suisse.

Études sur les travailleurs temporaires et les prestataires de services de l'emploi en Suisse

À la demande de swissstaffing, l'institut d'étude des marchés gfs-Zürich procède à des sondages réguliers. Retrouvez les études actuelles en suivant [ce lien](#).

La crise du coronavirus dans la réalité du secteur temporaire

La crise du coronavirus pourrait devenir la plus grave crise économique de l'histoire récente. Mais dans l'ombre des grandes crises se cachent aussi des succès, mineurs ou majeurs, et des destins personnels. Dans ce supplément, swissstaffing présente six profils issus du secteur temporaire.

- **Le calme avant la tempête**
Thème: chômage partiel et réouverture, **canton:** Berne, **branche:** jardineries
- **Flexibles face à la crise**
Thème: destin des travailleurs flexibles, **canton:** Zurich, **branche:** gig economy
- **Priorité à la santé – plutôt deux fois qu'une**
Thème: mesures d'hygiène, **canton:** Zoug, **branche:** bâtiment
- **Prendre un nouveau cap en ces temps de crise**
Thème: candidature, **canton:** Vaud, **branche:** informatique, banques, finance
- **La crise: un moyen de sortir du travail au noir**
Thème: travail au noir, **canton:** Vaud, **branche:** auxiliaires de vie chez les particuliers
- **Au service de chaque collaborateur**
Thème: chômage partiel et licenciements, **canton:** Tessin, **branche:** tous secteurs confondus

Le calme avant la tempête

Hansruedi Brunner, Arban Personal, canton de Berne

«La crise met les jardineries à rude épreuve sur le plan moral et financier», explique Hansruedi Brunner, propriétaire d'Arban Personal et maître-jardinier diplômé. «Pour faire de la place aux nouvelles fleurs, il a fallu jeter les plantes de mars au compost faute de pouvoir les vendre.» Face à l'obligation pour les entreprises locataires de regarder à la moindre dépense, les travailleurs temporaires ont dû être mis en chômage partiel pendant l'arrêt des ventes. Quand viendra l'heure de la réouverture, on aura besoin de tous les bras. Hansruedi Brunner: «Nos jardineries se réjouissent que nous nous occupions des aspects administratifs du chômage partiel et du recrutement de nouveaux collaborateurs. Elles ont actuellement d'autres soucis en tête.»

Flexibles face à la crise

Michael Urs Schneider, 58 ans, travailleur temporaire chez Coople, canton de Zurich

Michael Schneider a perdu son emploi de commercial itinérant lors de la crise de l'euro. Depuis, il travaille de façon flexible via la plateforme en ligne Coople. À 58 ans, il dresse le constat suivant: «Aucun emploi ne m'a enthousiasmé au point que je veuille l'exercer pour plus longtemps. Ce qui me manque le plus durant la crise du coronavirus, c'est la diversité dans mon travail.» Les mesures adoptées par le Conseil fédéral entraînent la perte de commandes avec de nombreux contacts à la clé, comme dans la restauration et le secteur événementiel. En remplacement, Michael Schneider travaille dans la logistique chez des grands distributeurs et des revendeurs en ligne. Sa flexibilité lui assure un revenu et contribue à l'approvisionnement de base de tout un pays.

Priorité à la santé – plutôt deux fois qu’une

Luciano Bertozzi, Swiss Private Job AG, canton de Zoug

La santé avant tout. C’est également valable pour le secteur du bâtiment. La mise en place de mesures d’hygiène est une condition *sine qua non* si l’on veut éviter les fermetures de chantier. Les travailleurs temporaires ont deux possibilités d’obtenir leur équipement de protection obligatoire: l’agence de travail temporaire et l’entreprise locataire. «Dans leur propre intérêt, nous rappelons régulièrement à nos collaborateurs la nécessité de respecter les mesures d’hygiène», précise Luciano Bertozzi de Swiss Private Job. «Nous leur fournissons également des gants, des produits désinfectants et des masques de protection si besoin est. Heureusement, nous n’avons jamais eu de problèmes de livraison.»

Poser de nouveaux jalons en ces temps de crise

Roger Cisier, Fit1Job SA, canton de Vaud

Pour Roger Cisier, directeur de Fit1Job qui est spécialisé dans les domaines de l’informatique, de la banque et de la finance sur des profils moyen et haut de gamme, le partage des connaissances et l’entraide sont les clés pour surmonter la crise. Son entreprise partage donc son expertise sur les médias sociaux et donne aux demandeurs d’emploi des conseils pour améliorer leur dossier de candidature. "Les candidats doivent préparer l’après crise", déclare Roger Cisier. "De nombreux candidats ont de la difficulté à vendre leurs compétences à travers leurs CV. Par de petits conseils simples, nous leur recommandons de profiter de ce temps d’arrêt de l’économie pour affiner leur dossier personnel. Nos conseils semblent très appréciés au regard des retours des candidats, y compris de certains dont nous n’avons plus de nouvelles depuis plusieurs années."

La crise: un moyen de sortir du travail au noir

Katja Stiefele-Eker, Curahome, canton de Lucerne

Les auxiliaires de vie et autres aides domestiques employés illégalement n’ont plus accès à leur lieu de travail. Et pour cause: les frontières sont fermées. Pour entrer sur le territoire suisse, il faut disposer d’une autorisation de travail en cours de validité. De nombreux particuliers ont pris conscience à cette occasion des conditions illégales dans lesquelles s’exerçait ce travail d’encadrement de leurs proches dépendants. «La crise nous a permis de redonner un statut légal à bon nombre d’emplois dans le domaine des soins à la personne», explique Katja Stiefele-Eker, directrice générale de Curahome. «C’est un succès incontestable pour les auxiliaires de vie, qui bénéficient désormais d’une protection sociale, mais aussi pour les personnes dépendantes, leur famille et l’État tout entier.»

Au service de chaque collaborateur

Paolo Thoma, Team Personnel Solutions, canton du Tessin

«Cette crise sonne l’heure de la responsabilité sociale», lance Paolo Thoma, directeur général de Team Personnel Solutions. «Pour chaque travailleur temporaire, nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour convaincre les entreprises locataires du bien-fondé du chômage partiel.» Grâce

à l'extension du chômage partiel aux travailleurs temporaires décidée par le Conseil fédéral et à l'engagement de Team Personnel Solutions, plus de 200 emplois ont pu être sauvegardés provisoirement. L'entreprise ne laisse pas pour autant tomber les collaborateurs qui n'ont pas pu être mis en chômage partiel. Les conseillers en personnel assistent les collaborateurs dans leurs démarches d'inscription à l'ORP et mettent tout en œuvre pour les remettre rapidement au travail.

Dübendorf, le 29 avril 2020